

Distr.
GENERALE

A/CONF.172/9
25 avril 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Point 10 e) de l'ordre du jour provisoire *

ASPECTS ECONOMIQUES DE LA PREVENTION DES CATASTROPHES
DANS L'OPTIQUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Réunion technique

Programme

La réunion technique sur les aspects économiques de la prévention des catastrophes dans l'optique du développement durable est organisée par la Banque mondiale et l'Académie nationale des sciences des Etats-Unis d'Amérique.

Résumé

Les catastrophes naturelles menacent le développement économique durable dans le monde entier et représentent un considérable défi pour la communauté internationale. Les pays en développement en sont les principales victimes si l'on considère le nombre de morts, la diminution de ressources humaines essentielles et les préjudices économiques exprimés en pourcentage du PNB. C'est à la concentration croissante des populations et des équipements en des lieux vulnérables et à l'insuffisance de l'investissement dans des mesures propres à réduire les risques qu'est essentiellement imputable l'augmentation des préjudices économiques, lesquels ont au moins quintuplé depuis les années 60. On observe la même tendance dans les pays industrialisés. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis d'Amérique, les sommes versées par les compagnies d'assurance au titre de catastrophes naturelles depuis 1990 représentent déjà plus du quadruple des sommes versées au cours des années 80, qui avaient elles-mêmes quadruplé par rapport à celles des 10 années précédentes.

* A/CONF.172/1.

Il ne sera possible de parvenir à un développement économique durable que si la communauté internationale en général, et chaque pays en particulier, est à même de protéger ses acquis en matière de développement et d'investir dans l'avenir. Avant toute catastrophe, la société a deux principaux moyens de faire face à des préjudices économiques éventuels : a) en tenant compte du risque de catastrophe lors de toute décision d'investissement et b) en répartissant les risques et les coûts par le biais de contrats d'assurance.

La réunion technique permettra aux experts qui y participeront de donner une vue d'ensemble des aspects économiques de la prévention des catastrophes en vue d'un développement durable, d'examiner les questions fondamentales ainsi que l'état des connaissances et l'expérience acquise dans ces deux domaines (décisions d'investissement et contrats d'assurance), ainsi que de définir des possibilités et de recommander aux décideurs des secteurs public et privé des orientations pour la suite de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles.

Résultats

Il sera publié un rapport de réunion qui comprendra les documents de base et les études relatives à des catastrophes spécifiques, un résumé des exposés présentés dans le cadre des groupes et de la discussion générale à Yokohama, ainsi que les recommandations formulées à l'adresse des décideurs pour la suite de la Décennie.

Organisation de la session

Chacun des groupes définis ci-après se réunira pendant une heure environ. Des documents de base devront avoir été établis pour chaque groupe et l'accent sera mis sur la discussion et les commentaires.

Groupe I : Vue d'ensemble/introduction.

Examen des implications pour le développement durable des préjudices découlant de catastrophes naturelles, en insistant sur les aspects économiques, à titre d'introduction de la réunion

Impact des catastrophes naturelles sur l'économie nationale et ses implications pour les acteurs jouant un rôle dans les domaines du développement ainsi que de la prévention et des secours en cas de catastrophes 1/

Exposé de M. Romulo Caballeros et de M. Ricardo Zapata-Marti, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Mexico

Contexte catastrophes-développement durable : le cas d'une ville en croissance dans un pays en développement 1/

Exposé de M. Atiq Rahman, Centre des hautes études du Bangladesh, Bangladesh

Contexte catastrophes-développement durable : le cas d'une région agricole en transition 1/

Exposé de M. Thomas Odhiambo, Centre international de la physiologie et de l'écologie des insectes, Kenya

Remarques et discussion générale.

Groupe II : Décisions à prendre afin de réduire les pertes potentielles dans les investissements en matière de développement

Les analyses économiques doivent comporter une étude des risques pour que les décisions d'investissement tiennent compte des catastrophes. Seront examinés les techniques et les modèles existants permettant d'évaluer la vulnérabilité aux catastrophes et de déterminer les avantages, les coûts et l'efficacité de différents moyens de prévention des catastrophes.

Vulnérabilité aux catastrophes et développement durable : cadre général pour l'évaluation de la vulnérabilité 1/

Mme Mary Anderson, "Collaborative for Development Action", Etats-Unis d'Amérique 2/

Avantages et limites de l'analyse coût-profit en vue d'évaluer les investissements en matière de prévention 1/

Exposé de M. Randall A. Kramer, Duke University, Etats-Unis d'Amérique

Activités de la Banque asiatique de développement ayant trait aux catastrophes : perspective économique

Exposé de M. Gunter Hecker, Banque asiatique de développement, Philippines

Remarques et discussion générale.

Groupe III : Répartition des risques et des coûts par le moyen des assurances

Les sociétés, confrontées à des préjudices financiers croissants à cause de catastrophes naturelles, ont réagi en adoptant des solutions différentes en matière d'assurance contre les risques. Certaines des questions fondamentales qui se posent aux compagnies d'assurance et aux gouvernements seront examinées. Différents types d'expériences en matière d'assurance seront évoqués et des recommandations seront formulées pour l'avenir.

Rôle des assurances en vue de réduire les pertes causées par les catastrophes naturelles 1/

M. Howard Kunreuther, Université de Pennsylvanie, Etats-Unis d'Amérique 2/

Expériences par pays

Italie	M. Fabio Fegitz, Unione italiana de Riassicurazione
Japon	A préciser
Etats-Unis d'Amérique	M. Frank Nutter, Reinsurance Association of America <u>2/</u>
Caraïbes	A préciser
Pacifique du Sud-Ouest	A préciser

Remarques et discussion générale.

1/ Document de base.

2/ Ne participera pas à la réunion; un document sera présenté.